VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

## Will J. Morgan. Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### SUCCESSION DE JOSE FERNANDEZ.

No 52 119 Cour Civile de District—Division E.

### CARRÉ DE TERRE DE VALEUR

**Dans le Sixième District, Contenant 24 Terrains, l'ilet borne par les rues Robert, Upperline, Liberté et Howard.**

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 31 rue Carondelet JEUDI le 16 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi je vendrai conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B signé le 9me jour de novembre 1909 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété connue et décrite à savoir:

Un certain carré de terre, situé dans la ville, borné par les rues Robert, Upperline, Liberté (autrefois St Antoine) et Howard (autrefois St Georges) subdivisé en 24 terrains désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement sur un plan dressé par A. Pitre, voyer général, daté du 6 mai 1859 déposé en étude de A. D. Rareourt, autrefois notaire, d'après lequel le dit carré mesurant comme suit: Le lot numéroté 1 mesurant 30 pieds de front sur la rue Robert sur 120 de profondeur entre lignes parallèles, les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 sur 120 de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 10 mesurant 30 pieds de front à la rue Robert sur 120 de profondeur jusqu'à la ligne du lot No 11 et 20 mesurant chacun 30 sur 120 de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 11 formant l'angle de la rue Upperline et Liberté et mesurant 30 pieds de front sur la rue Upperline sur 120 de profondeur, le lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard, les lots 12 à 19 inclusivement mesurant chacun 30 sur 30 de front à la rue Upperline sur 120 de profondeur, les lots 21 et 22 mesurant chacun 30 de front à la rue Liberté sur 150 5 de profondeur et les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 de front à la rue Howard sur 150 5" de profondeur.

Ladite propriété devant être offerte en parcelle de un ou plusieurs lots à chaque offre.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à 1 et 2 ans en billets hypothécaires portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, ensemble avec le dix pour cent d'honoraires d'avocat l'assomption des taxes pour l'année 1909 et ensuite avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passés pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur et que tout les acquéreurs fassent un dépôt de dix pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, encanteur.
Bureau 331 33 rue Carondelet.

Legier & Clemens, avocat pour le demandeur.

Lyle Saxon & Maurice H. Dreyfus avocat à la représentant le défendeur.

14 nov 14 21 28 déc 5 12 19

## J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE—No 91,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Succession de Félicie Cormier. Résidence à Trois Etages No 14 rue Lopez.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A Dossier No 91 036 dans l'affaire intitulée succession de Felicie Cormier ledit ordre daté et signé le 21 octobre 1909 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur j'offrirai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne MARDI le 23 novembre 1909, à midi la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 47 borné par les rues Royal, Dauphine, Bienville et Conti, désigné comme lot No 4 sur un plan dressé par D. E. Seghers voyer daté du 1er mai 1849 annexé pour référence à un acte de Cornier et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et cinquante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant ainsi du dit lot No 4 sur une profondeur de cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et étant ledit lot de terre le lot de terre acquis par ladite Felicie Cormier par une ferme vente de la succession de Bernard Seguy et ses héritiers après acte passé pardevant M. V. Derbigny notaire en cette ville le 22 juin 1861 et enregistré en la ville le 24 juin 1861 et enregistré en le Livre des transferts de cette paroisse, livre 144 folio 512.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 3 ans payables en 3 crédit de un en un et deux ans avec billets de l'acquéreur, portant intérêt à huit pour cent par an de la date de la signature de l'acte de vente et de payer chaque échéance de l'intérêt et de déposer chez l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère. L'acte de vente pardevant M. V. Derbigny, notaire, (612 rue Iberville) et cette ville aux frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriété Foncières.
910 rue Gravier.

23 oct—23 24 31—nov 7 14 21 23

## E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

### DIX TERRAINS DE VALEUR

SUR LA RUE MARKS, ENTRE LEONIDAS ET JOLIET, L'ILET RUE PEAR, A un Ilet Seulement de la Ligne de Chars de l'Avenue Napoléon et du Chemin Construit du Canal du Nouveau Bassin.

**Une Section s'Améliorant Rapidement, avec un Avenir Sûr.**

In Re Succession de Dennis, épouse de G. H. Teague et épouse Mary Logan et al. Dossier No 91 739.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, Bureau, 336 rue Carondelet MARDI, le 30 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Div. E, en date signé en cette cause le 18me jour d'octobre 1909 je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans la ville de Carrollton autrefois paroisse Jefferson maintenant paroisse d'Orléans, en cet Etat et désignés sur les numéros 13 à 22 inclusivement de l'ilet 8 sur un plan dressé par F. J. B. Peters déposé voyer général, portant la date du 17 novembre 1856 et déposé en l'étude de J. B. Marks, arpenteur, et, d'après lequel plan ledit lot 13 à 22 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de front à la rue Marks sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 13 formant encoignure des rues Marks et Leonidas, et le lot 22 encoignure des rues Marks et Jefferson (maintenant Joliet) et lesquels lots forment partie de l'ilet No 304 sur le plan original de ladite ville, lequel ilet est borné par les rues Marks, Leonidas, Joliet et Ibis nouvelle, maintenant la Pear étant ladite propriété qui a été acquise par le défunt Robert Kay de Edward Hughes le 2 décembre 1836 par acte pardevant J. B. Marks, notaire enregistré dans le livre des transferts C. I. folio 367.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a garantie par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, devant porter 8 pour cent par an d'intérêt l'acquéreur ou les acquéreurs en plus de cet intérêt de payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909, l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, les frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication avec.

E. RANDOLPH GURLEY
Encanteur.

E. Randolph & Gurley, avocats.
30 oct—30 31—nov 7 14 21 28 30

## Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Dan'.

No 89,952—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. D.

Cottage Double, Nos 704 et 06 rue Jonephine.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 16 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et nommée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances située dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie du lot B, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Annociation et Chippewa, sur un plan par L. Kernstein, daté du 26 mai 1859 et déposé en l'étude de J. E. Jarreau, notaire, laquelle portion de terre mesurant en mesure américaine trente et un pieds, onze pouces et une ligne (31' 11' 1 l) de face à la rue Josephine sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds et dix pouces (95 10) entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec 4 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année courante 1909 et payer les frais de tous certificats nécessaires, payer les frais de l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire et assurer la propriété à la date de l'adjudication, déposer avec l'encanteur dix pour cent (10 0/0) du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant recevoir les loyers et revenus de ladite propriété exemptée et à partir de la date du passage de l'acte de vente.

John F. Sullivan, Arthur Leader, avocats pour le demandeur.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

## Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

UN LOT DE BIJOUTERIE

Consistant en Montre, Dormeuse et Bagues en Diamant, Chaîne Bracelets de Montre, etc.

Succession de Mme Louise Hagen, Veuve de John B. Prahst.

No 82 755—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—VENDREDI, 26 novembre 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 11 novembre 1909 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de bijouterie divers le tout ci-après inventorié enregistré.

Conditions—Comptant.

14 nov 14 17 21 23

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Vincenzo Giardina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 545—Division C—Attendu que Francesca Giglio a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vincenzo Giardina, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
Paterno, avocat.

17 nov—17 21 26

Succession de Adèle Vigere, veuve de Joseph E. Mathieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,418—Division A—Attendu que John Vigere a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adèle Vigere, veuve de Joseph Mathieu, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.

THOMAN CONNELL, Greffier — Walter L. Drennan avocat.

13 nov—13 17 22

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Bridget Connors

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,430—Division C—Attendu que J. F. Cordill administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Bridget Connors décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.

THOMAN CONNELL, Greffier — Favrot & Friedrichs, avocats.

13 nov—13 17 22

Succession de Manuel Abascal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 830—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Andres P. Abascal exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Wm H. Seymour, Chas F. Claiborne, avocats.

10 nov—10 15 20

## Charbon

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA.

Coke de Gaz et de Fonderie,

**W. G. COYLE & CO.,**

**337 Carondelet.**

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE.

**4716 Magasins, coin Valence.**

14 sept—

## VENTES A L'ENCAN

## Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Succession de

TERRAINS DÉNOMMÉS dans les Premier et Deuxième Districts.

Rue Saucedo entre les rues Bienville et Conti, ilet rue Gayoso.

Mesurant 32' x 141' 6" 3".

Bienville entre les rues Gayoso et Saucedo, ilet Conti.

Mesurant 31' 6" x 142' 3" 4".

3 Terrains,

Rue Hennessey entre les rues Baudin et D'Hemecourt, ilet Alexander.

Mesurant chacun 32' 8" x 109' 8" 6".

MARDI, le 14 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Jacob Stock.

No 88 602 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

PAR CARRÈRE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 14 décembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 5 novembre 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet 400 borné par les rues Salcedo, Gayoso, Bienville et Conti, désigné comme lot No 10 sur le plan No 4 attaché à un acte pardevant J. D. Atkinson, ancien notaire en date du 16 mars 1869 mesurant 32 pieds de face à la rue Saucedo sur 141 pieds 3" de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et tel ci-dessus et désigné comme lot No 15 sur le plan No 15 déposé en l'étude de Silas Magner, ancien notaire et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° Trois certains lots de terre avec améliorations ici, qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hennessey, Baudin, D'Hemecourt et Alexander, désignés comme lots 7, 8 et 9 sur un plan de C. Uncas Lewis contigus et mesurant chacun 32 pieds 8 pouces, 7 3/4 lignes de face à la rue Hennessey, sur 109 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en trois deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et payable annuellement, garantie par hypothèque et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1909, les frais de tous certificats et les frais de l'acte de vente pardevant Joseph Simon, notaire et déposer chez l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido

14 nov—14 21 28—déc. 5 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un endroit de commerce et résidence dans le Premier District 218-220 rue Saratoga, près de Perdido Tuileries vis-à-vis de la bâtisse de la Cour Criminelle. Une occasion pour Placeurs, Spéculateurs, Cafetiers, Restaurateurs—JEUDI le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Veuve Pierre Barrere et ale vs le mineur Palmer L. Barrere.

No 91 153—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrere, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido (rez-de-chaussée)—JEUDI, le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et une Cour ouverte le 29 octobre 1909 et signé le 5 novembre 1909 par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et nommée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Elmira, Homer et l'avenue Bridell, autrefois rue Jackson, et désignée comme lots Nos 9 et 10 et mesurant trente deux pieds trois pouces de face à la rue Bienville, autrefois Chestnut, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 10 mesurant trente-deux pieds un pouce cinq lignes de façade à la rue Bienville sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Homer entre lignes égales et parallèles, tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gentier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat pour les demandeurs.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelm Frught et Maria Myers, son épouse.

No 91,696—Cour Civile de District, Div. C, pour la paroisse d'Orléans.

Deux terrains du Cinquième District, Belleville entre Homer et l'avenue Bridell.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 23 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Elmira, Homer et l'avenue Bridell, autrefois rue Jackson, et désignés comme lots Nos 9 et 10 et mesurant trente deux pieds trois pouces de face à la rue Bienville, autrefois Chestnut, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 10 mesurant trente-deux pieds un pouce cinq lignes de façade à la rue Bienville sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Homer entre lignes égales et parallèles, tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gentier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

31 oct—31—nov 7 14 21 28—déc 2

## VENTES A L'ENCAN

## Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Mercredi, 15 Decembre 1909.**

**No 3309 rue Tchoupitoulas.**

**Louée $9 00 par mois**

**Succession de Antonio Sidoti.**

No 90 125 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 725 rue Carondelet—MERCREDI, le 15 décembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les lignes ci-dessous indiquées en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 octobre 1909 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits, voies, privilèges, servitudes et détachements y appartenant ou en quelque façon en dépendant situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Toledano et Lafayette, ledit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt pieds quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles et ainsi de suite du dit lot No 10 sur un plan dressé par Paul E. Moise, voyer, daté du 8 août 1837 et mesurant même propriété que ledit A. Sidoti achète de Vito Longo par acte passé pardevant E. K. Skinner, notaire, enregistré au bureau des transfert livre 170 folio 116 et dans la ville le 10 octobre 1897.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en deux ans en crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, devant être attesté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec les clauses usuelles de sécurité et de payer le prix de l'adjudication avec les frais de l'acte de vente, ainsi que les frais de certificats nécessaires, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et déposer dix pour cent du montant de son enchère immédiatement après l'adjudication entre les mains de Louis C. Spear, encanteur et de payer pour les frais de l'acte de vente, ainsi que certificats pardevant U. Mandot Jr, notaire.

Guy M. Horner, avocat.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 19

## Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE

## Mary Jane Metcalf.

No 90,720—Cour Civile de District.

**Mercredi, 24 Novembre 1909,**

**A MIDI,**

A la Bourse des des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté et signé le 15 octobre 1909 je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit

Deux certains lots de terre dans le septième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Lowerline, Hampson, Deuxième et Clinton, lesdits lots sont désignés par les Nos 28 et 29 sur un plan dressé par P. A. Hammerswald le 11 mai 1847 et déposé comme plan No 31 en étude de Wm Monaghan ancien notaire en cette ville, lesdits lots mesurant sur un plan dressé par William H. Williams, voyer, dont une copie est annexée à un acte de vente de G. Adler à Pauline Le Blanc, passé le 3 février 1871 comme suit, à savoir:

Le lot No 28, trente pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline, trente pieds en largeur dans le fond, 127 pieds 5 pouces de profondeur sur les lignes du fond des lots 24 à 27, inclusivement et 131 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot 29, et le lot 29 mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Lowerline 30 pieds de largeur dans le fond et 141 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 28, et 133 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du fond des lots Nos 1 à 5, inclusivement, d'après le même plan de William H. Williams.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a en deux ans avec 8 pour cent par an billets faits par l'acquéreur et par un endosseur le vendeur devant payer les taxes de 1909, et les billets devant être garantis par les clauses usuelles de sécurité avec 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, 10 pour cent du prix d'achat devant être déposés au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI le 24 novembre 1909 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

German Protestant Bethany Home vs John J. Gedfard.

No 90,906—Cour Civile de District.

Le Cottage Elégant No 2932 rue Bourbon.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté et signé le 8 octobre 1909 je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, consistant en un cottage simple, retiré du trottoir, dans le Troisième District, dans l'ilet No 1176, borné par les rues St Antoine, Mire et Tonti, laquelle portion de terre commençant à une distance de quatre vingt pieds de l'encoignure des rues Tonti, et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Bourbon sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre et composée de la plus grande portion des lots 6 et 7 et une plus petite portion du lot No 8.

Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de l'année 1909 en plus du prix de son enchère et devant payer pour l'acte de vente pardevant Bernard J. Daly, notaire, ledit acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et déposer dix pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

## Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Joli Cottage Simple,**

**3024 rue Deuxième,**

Près de la rue Derbigny.

Succession de Mme Rosa Brothers, veuve par premier mariage de William Lamb et veuve par deuxième mariage de James Arthens

No 90,156—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne MERCREDI, le 24 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District susmentionnée, Division D, daté du 18 oct. 1909, dans la succession de Mme Rosa Brothers, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Deuxième et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage simple connu comme No 3024 rue Deuxième bien subdivisé, hangar, citerne, bonne cour sur le devant et sur le côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an et d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec la pente de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété due et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Nolle A. Tichenor, notaire, au dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

## Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN HONHOST ET EPOUSE.

A l'Encan JEUDI, le 2 décembre 1909.

Cottage simple attrayant, 214 S Rocheblave.

Voisinage de Choix du Troisième Ward.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge—No 90,685, Division C, daté et signé en Cour ouverte le 15 octobre 1909, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 2 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 554, borné par les rues Tonti, Rocheblave (Gasquet ave.), Cleveland et la rue Palmyre, désigné par le No 12 et mesurant 47 pieds à la rue Rocheblave sur 148 pieds 11 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de C. A. De Armas, daté du 29 nov. 1866 déposé en l'étude de A. Dreyfous, ancien notaire.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, l'acquéreur devant en plus et au dessus de son enchère payer les frais du dit acte et pour tous les certificats et les taxes de 1909 sur ladite propriété. 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

WILL J. MORGAN Encanteur.
331 333 rue Carondelet

Legier et Clemens, avocats.

31 oct—31—nov 7 14 21 28—déc 2

## VENTES A L'ENCAN.

## Cicero A. Ramsey.

SPECIAL JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple, 2418 rue Gravier.

Succession de Mme Eugenie Les

No 91,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet MARDI le 21 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 15 novembre 1909 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour Div. B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et ci-dessous la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tout ce qui en fait partie et avec toutes les améliorations et privilèges et servitudes y attachés de quelque façon que ce soit, situé dans le 2ème District de cette ville, et originairement No 24 maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Ledit lot est désigné par le No vingt trois sur un plan de subdivision du dit lot en 34 ter à ce jour A. De Armas député voyer de ville daté du 4 avril 1885, et annexé pour référence et record à un acte pardevant N. B. Trist, notaire, daté du 15 juin 1885, et mesurant trente pieds trois pouces à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et de payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lanfenschlaeger, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication chez Cicero A. Ramsey, encanteur, Bureau 342 rue Carondelet.

Jos. Lanfenschlaeger, avocat.

18 nov—18 21 28—déc 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Occasion de Faire un placement de Premier Ordre

3-21 23 Avenue Washington.

Cottage double contenant quatre chambres de chaque côté bâtisses dans la cour.

Lot 2 terrains.

Succession de Elizabeth Frank

No 91,296—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet JEUDI le 16 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 novembre 1909, par l'Honorable W. B. Sommerville juge de la susdite Cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situées dans le Quatrième District de cette ville, dégagées par les Nos cinq et six de l'ilet No 486, borné par l'avenue Washington, les rues Tonti, Broad, Quatrième et Dorgenois, sur un levée de D. E. Seghers à 24 voyers annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er décembre 1904. D'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt neuf pieds de face à l'avenue Washington sur cent trente neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme No 3921-3923 avenue Washington, avec bâtisses dans la cour, etc.

Conditions—1/3 au plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété et par les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1909 et de payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication.

CICERO A. RAMSEY, encanteur.
342 rue Carondelet.

A. D. Danziger avocat.

24 nov—14 21 28—déc 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple, ensemble placement: situé 2420 rue Bradish et passage, entre les rues Tonti et Rocheblave. Succession de Louis Reeves épouse de Isaac Parker.

No 89,950—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—MARDI, le 30 novembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 19 octobre 1909 par l'Honorable E. R. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par la rue Claiborne, les rues Tonti, Rocheblave et Gravier, et avenue Tulane, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 557 et mesurant 30 pieds de face à la rue ou allée Bradish sur une profondeur de 90 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme No 2420 rue ou allée Bradish.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et l'acte de vente pardevant F. L. Wein, notaire. Un dépôt de 20 0/0 requis au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY, Encanteur.
340 rue Carondelet.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28 30

## VENTES A L'ENCAN

## Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages, élégante et moderne avec grand terrain.

**No 3605 rue PRYTANIA**

Encoignure No 6 Ouest de la rue Foucher.

Succession de Mme I. P. Woods

No 90 521—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL ET PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet M